RÈGLEMENT DE COURSE 2026

01 **LE MOT DE L'ORGA**
- LES RÈGLES DU JEU
- QUI SOMMES-NOUS ?

02 **LE CONCEPT EN BREF**
- L'ÉVÉNEMENT
- LES COURSES
- EN CAS DE PÉPINS

03 **AVANT LE DÉPART**
- LES INSCRIPTIONS
- LE DOSSARD
- LE MATÉRIEL OBLIGATOIRE
- POSSIBILITÉ D'ANNULATION

04 **PENDANT L'EFFORT**
- EN CAS D'ABANDON

05 **APRÈS L'EFFORT**
- LE CLASSEMENT

06 **UN GRAND MERCI !**

01

LE MOT DE L'ORGA

LES RÈGLES DU JEU

Au-delà d'être une course, le Trail des Champignons se veut être un événement convivial et authentique qui met en avant le territoire et les produits du terroir.
Afin que tout le monde passe un événement à hauteur de ses attentes, nous vous demandons de lire attentivement les prochaines lignes.

Bonne lecture, et a bientôt !

UN ESPRIT SPORTIF ET SOLIDAIRE

Le Jour J, nous vous demandons de respecter les valeurs de solidarité prônées par notre association. Cela passe notamment par le respect du territoire et de ses occupants.
Également, par le respect des bénévoles présents le jour J, sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu, et par le respect de toutes les personnes ayant aidé de près ou de loin à la tenue de cette journée.

Cela passe également par l'assistance de personne en danger à travers un signalement auprès de l'organisation par téléphone ou auprès d'un signaleur se trouvant sur le parcours. Les services médicaux positionnés sur les parcours seront habilités à mettre hors course tout.e concurrent.e paraissant inapte médicalement à poursuivre la course.

Aucune forme de comportement anti-sportif ne sera tolérée.

LA PRÉSERVATION DU TERRITOIRE

Afin de limiter l'impact de l'événement sur le territoire, nous vous incitons à privilégier au maximum les transports doux et le covoiturage afin de vous rendre sur place.
Des solutions vous seront proposées par l'organisation en ce sens. Tous les engins à roue(s), hors ceux de l'organisation ou acceptés par celle-ci, sont interdits.

Il est également formellement interdit de jeter quoi que ce soit par terre. Tout.e participant.e surpris.e en train de jeter ses déchets sur le parcours verra son duo immédiatement disqualifié. Des poubelles sont disposées sur chaque zone de ravitaillement : merci de les utiliser et d'éviter le gaspillage.

Par ailleurs, tout.e inscrit.e s'engage à emprunter les chemins balisés dans leur intégralité, sans couper. Couper un sentier dérange les riverains et provoque une érosion parfois irréversible du site. Le non-respect de cette règle entraîne la disqualification du duo.

01

LE MOT DE L'ORGA

LES RÈGLES DU JEU

Le Respect de l'équité

Aucune assistance n'est autorisée hors zone de ravitaillement.

De même, toute forme d'assistance physique (pousser, tirer, porter une personne ou tout système de traction) est proscrite.

L'organisation attire tout particulièrement l'attention des participant.e.s sur le respect des règles d'intégrité et d'éthique sportive. En outre, les coureurs.ses s'abstiennent de toute pratique de dopage et se renseignent sur les produits licites sur le site de l'AMA.

Les barrières horaires

Deux barrières horaires sont en place sur les parcours trail : Rochepaule (km 24) à 13h00 pour le Cèpe, La Chapelle-sous-Rochepaule (km 8) à 13h00 pour la Girolle. L'arrivée ferme à 16h00. Passé ces horaires, les participant.e.s sont considéré.e.s hors course et poursuivent sous leur propre responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenu au-delà de ces barrières.

NOUS VOUS REMERCIONS SINCÈREMENT POUR VOTRE PRÉSENCE ET NOUS ESPÉRONS QUE VOUS PASSEREZ UNE JOURNÉE EN ADÉQUATION AVEC CE QUE VOUS ÊTES VENU.E.S CHERCHER.

ALLONS VIVRE CETTE TROISIÈME ÉDITION DU TRAIL DES CHAMPIGNONS !

Lors du paiement, les participant.e.s acceptent sans réserve le présent règlement ainsi que celui de la Fédération Française d'Athlétisme.

01

LE MOT DE L'ORGA

QUI SOMMES-NOUS ?

NOTRE ASSOCIATION

Fondée en 2023, l'association So Trail Expérience est née de la volonté collective de créer un événement sportif, convivial et gourmand, en adéquation avec les racines de ce sport, tout en mettant en valeur les richesses de notre territoire.

Nous sommes une petite orga composée seulement d'une dizaine de passionnés et nous avons donc la chance de pouvoir compter sur les bénévoles pour assurer cet événement dans le respect des valeurs de l'association. Merci à eux !

MERCI DE NOUS FAIRE CONFIANCE À TRAVERS VOTRE PARTICIPATION À LA 3E ÉDITION DU TRAIL DES CHAMPIGNONS !

RETROUVEZ-NOUS SUR NOS SOCIAUX ET N'HÉSITEZ PAS À NOUS SOUTENIR EN PARLANT DE L'ÉVÉNEMENT AUTOUR DE VOUS !

@traildeschampignons

www.traildeschampignons.fr

01 LE MOT DE L'ORGA
- LES RÈGLES DU JEU
- QUI SOMMES-NOUS ?

02 LE CONCEPT EN BREF
- L'ÉVÉNEMENT
- LES COURSES
- EN CAS DE PÉPINS

03 AVANT LE DÉPART
- LES INSCRIPTIONS
- LE DOSSARD
- LE MATÉRIEL OBLIGATOIRE
- POSSIBILITÉ D'ANNULATION

04 PENDANT L'EFFORT
- EN CAS D'ABANDON

05 APRÈS L'EFFORT
- LE CLASSEMENT

06 UN GRAND MERCI !

02

LE CONCEPT EN BREF

L'ÉVÉNEMENT

SPORTIF

Le Trail des Champignons est avant tout un événement qui prône le dépassement de soi, l'humilité face aux conditions parfois difficiles et le fair-play envers les autres participants.

Ce qui est cool, c'est que vous n'êtes pas seul.e dans cette épreuve ! Vos kilomètres et vos émotions sont partagés ! Venez vivre la magie du trail en duo !

RESPONSABLE

Pratiquer le trail en ayant conscience de son impact sur le territoire, c'est l'une de nos missions.

En partenariat avec la Trail Runner Foundation, nous proposons un balisage éco-responsable.

De notre côté, nous mesurons chaque année le bilan carbone de l'événement, pour progresser pas à pas vers un trail plus durable.

AUTHENTIQUE

A la recherche d'une nature sauvage, le Trail des Champignons s'inscrit dans un territoire peu connu et souhaite valoriser les atouts que lui offre cette région.

Préparez-vous à filer sur des singles joueurs, à serpenter le long des ruisseaux et à plonger dans une forêt dense !

LE TRAIL DES CHAMPIGNONS

CONVIVIAL

Le Trail des Champignons est un événement sportif qui se démarque par son aspect convivial.

Vous avez ainsi la possibilité, le temps d'un week-end, de vivre sous le même toit que les autres participants, les bénévoles et les organisateurs, et de profiter d'un repas et d'une soirée de clôture le samedi après la course !

ACCESSIBLE

Avec des tarifs de 60 € par duo pour le 35 km et de 30 € par duo pour le 15 km, soit 30 € et 15 € par personne, notre trail reste volontairement accessible.

Notre objectif est de créer un format inclusif où chacun.e, quel que soit son niveau ou sa condition, puisse pleinement profiter de cette expérience.

LOCAL

Le Trail des Champignons est aussi un clin d'œil au terroir. Nous mettons en avant les producteurs locaux et contribuons à la vie économique du plateau.
L'événement s'inscrit naturellement dans la dynamique de la Foire aux Champignons de Saint-Bonnet-le-Froid.

02

LE CONCEPT EN BREF

LES COURSES

Les parcours

Le Trail des Champignons est un événement sportif et convivial qui se déroule le samedi 7 novembre 2026 sur la commune de Saint-André-en-Vivarais et ses alentours.

Il se distingue par quatre formats :

- Deux trails EN DUO : 15 km et 35 km.
- Une randonnée gourmande de 12 km, ouverte aux enfants accompagnés.
- NOUVEAUTÉ 2026 : Une course pour enfants : Le Petit Champi, ouverte de 3 à 14 ans.

Les deux trails sont ouverts aux majeur.e.s avec licence ou PPS valide.
Parcours détaillés, traces GPX et dernières infos sur notre site web.

Dans le détail

La Girolle – Trail en format 15K en duo

- Distance / D+ : 16 km – 700 m D+.
- Barrière horaire : La Chapelle-sous-Rochepaule à 13h00.
- Départ : 10h30 – Saint-André-en-Vivarais.
- Ravitaillements : km 8 + arrivée → avec à chaque fois du solide + liquide.
- Podium : 13h00.

Le Cèpe – Trail en format 35K en duo.

- Distance / D+ : 36 km – 1 400 m D+.
- Barrière horaire : Rochepaule (km 24) à 13h00.
- Départ : 8h30 – Saint-André-en-Vivarais.
- Ravitaillements : km 13, km 24 + arrivée → avec à chaque fois du solide + liquide.
- Podium : 13h15.

Rappel important :
Les deux trails sont exclusivement au format duo. Un duo ne doit en aucun cas se séparer sur le parcours, sous peine de disqualification immédiate.

La Chanterelle – Randonnée gourmande, en famille / entre ami.e.s / seul.e

- Distance / D+ : 12 km – 350 m D+.
- Départ : 9h30 – Saint-André-en-Vivarais.
- Chronométrage : non chronométrée.
- Ravitaillements : km 9 + arrivée.

Le Petit Champi, course pour enfants : Départ à 11h.
Distances variées en fonction de l'âge - Non chronométrée.

02

LE CONCEPT EN BREF

EN CAS DE PÉPINS

LES CONTACTS À AVOIR PENDANT L'ÉVÉNEMENT

Afin d'assurer le bon déroulé de l'événement et d'assurer votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir enregistrer le numéro du PC course. Il sera votre interlocuteur principal en cas de problème.

FLORIAN MALLET	PC COURSE	06 34 24 06 20

PROCÉDURE D'ALERTE

En cas d'incident / accident vous impliquant ou impliquant un.e coureur.euse :

- Protéger la victime et prévenir les autres participant.e.s.
- Contacter le PC Course par radio ou par téléphone.

Informations à communiquer au PC Course en cas d'incident :

- L'état de la victime :
  - La victime est-elle consciente ?
  - La victime respire-t-elle ?
  - La plainte principale de la victime.
  - Âge et sexe de la victime.
- Localisation précise de la victime.
- Circonstances de l'incident / accident.

Ne paniquez pas, le PC Course vous donnera toutes les instructions et la conduite à tenir en attendant les secours.

En cas d'incident majeur (détresse vitale), contactez directement le 112. Précisez que vous êtes sur le Trail des Champignons autour de Saint-André-en-Vivarais et indiquez précisément le lieu. Essayez ensuite de prendre contact avec le PC Course.

01 LE MOT DE L'ORGA
- LES RÈGLES DU JEU
- QUI SOMMES-NOUS ?

02 LE CONCEPT EN BREF
- L'ÉVÉNEMENT
- LES COURSES
- EN CAS DE PÉPINS

03 AVANT LE DÉPART
- LES INSCRIPTIONS
- LE DOSSARD
- LE MATÉRIEL OBLIGATOIRE
- POSSIBILITÉ D'ANNULATION

04 PENDANT L'EFFORT
- EN CAS D'ABANDON

05 APRÈS L'EFFORT
- LE CLASSEMENT

06 UN GRAND MERCI !

03

AVANT LE DÉPART

LES INSCRIPTIONS

À QUEL ÂGE PEUT-ON S'INSCRIRE ?

Pour s'inscrire au Trail des Champignons, les participant.e.s doivent au minimum être âgé.e.s de 18 ans pour les deux formats en duo, à savoir la Girolle (15km) et le Cèpe (35km).
En ce qui concerne la randonnée gourmande (la chanterelle), les participant.e.s doivent être également majeur.e.s ou accompagné.e.s par un adulte.
Enfin, la course enfants, le Petit Champi, est ouverte de 3 à 14 ans, sous la surveillance d'un adulte.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions pour le Cèpe, la Girolle et la Chanterelle se font exclusivement en ligne via notre site web, dans la limite des places disponibles. Il n'y a pas de date limite d'inscription. Le paiement vaut acceptation du présent règlement.

En ce qui concerne la course enfants, l'inscription au Petit Champi est gratuite et se fait en ligne ou sur place. Le dossard est remis sur place le jour J : merci d'arriver un peu avant le départ.
L'heure de départ sera prochainement communiquée sur le site.

Pour toute question, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante sotrailexperience@gmail.com.

QUELS SONT LES TARIFS ?

Les tarifs restent inchangés pour cette nouvelle édition :

- pour le duo Le Cèpe (35 km) : 60 € par duo, soit 30 € par personne.
- pour le duo La Girolle (15 km) : 30 € par duo, soit 15 € par personne.
- pour La Chanterelle : 10 € par adulte, gratuit pour les enfants.

Ces tarifs incluent un cadeau de bienvenue pour tout le monde, l'accès aux ravitaillements et les récompenses des podiums pour les formats trail (duo homme, duo femme, duo mixte). Le repas de course est en option et limité à 200 places.

COMMENT ANNULER MON INSCRIPTION ?

Si la demande d'annulation s'effectue avant le 1er octobre 2026, nous pouvons vous proposer un remboursement total ou un report de votre inscription à l'année suivante.

Si la demande d'annulation s'effectue après le 1er octobre 2026, des coûts sont déjà engagés et le remboursement total n'est plus possible. Toutefois, en cas de blessure avant la course, un remboursement de l'inscription peut être effectué à hauteur de 70%, sur présentation d'un certificat médical. Pour tout autre motif, nous n'effectuons pas de remboursement.
Pour tout le monde, vous avez également la possibilité de reporter gratuitement votre inscription à l'année suivante.

03

AVANT LE DÉPART

LES INSCRIPTIONS

PEUT-ON TRANSFÉRER SON DOSSARD ?

Le transfert de dossard est autorisé à condition que le ou la nouvelle participant.e remplisse les conditions d'inscription. Il est nécessaire de prévenir l'organisation par mail avant le 20 octobre 2026 : sotrailexperience@gmail.com

PEUT-ON PARTICIPER AUX COURSES SI NOUS SOMMES SEUL.E.S ?

La réponse est non : les deux trails se courent en duo, c'est le cœur de l'événement. Vous pouvez cependant nous envoyer un mail, nous avons une plateforme pour former des duos avec des attentes/chronos similaires, n'hésitez donc pas !

IMPORTANT ! SINON VOTRE INSCRIPTION N'EST PAS VALIDE

Pour être valide, toute inscription devra obligatoirement être accompagnée soit :

- D'une photocopie d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.
- D'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition, ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes : FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, UFOLEP.
- D'un PPS (Parcours Prévention Santé) valide.

Les athlètes résidant hors de France et non licencié.e.s en France nous contactent avant leur inscription : nous leur indiquons le justificatif à fournir, traduit en français.

En cas d'inscription pour laquelle la licence / le PPS ne serait pas fourni/valide lors de l'inscription, le participant ou la participante peut le présenter lors du retrait de son dossard. S'il/elle n'est pas en mesure de le faire, son dossard ne lui sera pas remis. Pas de remboursement possible.

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile pour l'organisation de l'épreuve (souscrite auprès de la MAÏF), cette assurance ne couvre pas les risques individuels des participant.e.s qui renoncent expressément à tout recours envers les organisateurs. Sauf s'ils y ont renoncé, les athlètes licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels. Il est vivement conseillé aux autres athlètes de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

03

AVANT LE DÉPART

LE DOSSARD

OÙ ET QUAND RÉCUPÉRER SON DOSSARD ?

La remise des dossards se fera dans la salle Louis Pize à Saint-André-en-Vivarais :

- de 18h à 20h le vendredi.
- de 7h à 8h le samedi pour le Cèpe, jusqu'à 9h30 pour la Chanterelle et jusqu'à 10h pour la Girolle. Petit Champi : dossard remis sur place avant 10h30.

Rappel : le retrait de dossard ne peut se faire qu'en possession d'une pièce d'identité et d'une licence ou d'un PPS valide.

Pensez à prendre des épingles pour accrocher votre dossard.

PENDANT LA COURSE

Chaque participant.e porte son dossard de manière bien visible de face, sur la poitrine, le ventre ou la cuisse pendant la totalité de la course. Les dossards ne doivent pas être modifiés ou découpés. En outre, le chronométreur n'enregistrera un temps de course que si le numéro de dossard est visible.

Le dossard donne également accès aux ravitaillements, aux postes médicaux ainsi qu'à toutes les zones ou installations réservées aux coureurs.

Seuls les titulaires d'un dossard officiel seront admis à courir sur les tracés de l'épreuve et à profiter des ravitaillements.

03

AVANT LE DÉPART

LE MATÉRIEL OBLIGATOIRE

LE MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Vous trouverez la liste du matériel obligatoire et conseillé sur notre site web.
Celle-ci est sûrement plus à jour que celle que nous vous présentons ci-dessous.

- Pour la rando :
  - 🟢 Coupe-vent - Conseillé.
  - 🟢 Couverture de survie - Conseillé.
  - 🟢 Réserve de boisson de 500 ml - Conseillé.
  - 🔴 Gobelet réutilisable - Obligatoire.
  - 🔴 Épingles à nourrice ou porte-dossard - Obligatoire.

- Pour les deux formats trail :
  - 🟢 Bâtons - Autorisés sur tout le parcours.
  - 🔴 Coupe-vent - Obligatoire.
  - 🔴 Couverture de survie - Obligatoire.
  - 🔴 Réserve de boisson de 500 ml - Obligatoire.
  - 🔴 Gobelet réutilisable - Obligatoire.
  - 🔴 Épingles à nourrice ou porte-dossard - Obligatoire.

Pas de matériel obligatoire pour la course enfants du Petit Champi.

Tout abandon de tout ou partie de ce matériel, bâtons compris, est interdit et entraînera la disqualification du duo.

Il n'y aura pas de gobelets jetables sur les ravitaillements de la course. Il sera possible de recharger bidons et poches à eau, ou de boire avec votre propre gobelet. Il appartient à chacun.e d'emporter le ravitaillement solide et liquide qu'il/elle estime nécessaire.

Les participant.e.s peuvent bénéficier d'une assistance personnelle mais les ravitaillements ne peuvent se faire que sur les zones de ravitaillement prévues par l'organisation.

Rappel important :

En fonction des conditions météorologiques, l'organisation est en droit de modifier la liste du matériel conseillé et de le rendre obligatoire. Restez donc bien informé.e avant l'événement.

Dans tous les cas, l'organisation incite les coureurs à prendre en compte les conditions météo du jour et à adapter leur matériel en fonction de celles-ci. Des couvertures de survie seront réparties le long du parcours, dans les zones les plus exposées, et seront disponibles auprès des signaleurs/bénévoles.

03

AVANT LE DÉPART

POSSIBILITÉ D'ANNULATION

ON CROISE LES DOIGTS MAIS...

Si les conditions météorologiques mettent en péril le bon déroulement de l'événement et surtout la sécurité de l'ensemble des personnes présentes, l'organisation s'autorise à annuler l'événement ou à modifier les parcours en conséquence.

En fonction des coûts avancés et non remboursables pour l'organisation, nous vous proposerons un remboursement partiel en faisant tout notre possible pour que vous ne soyez pas pénalisé.e.s. Nous vous proposerons également le report à l'année suivante de votre inscription.

01 LE MOT DE L'ORGA
- LES RÈGLES DU JEU
- QUI SOMMES-NOUS ?

02 LE CONCEPT EN BREF
- L'ÉVÉNEMENT
- LES COURSES
- EN CAS DE PÉPINS

03 AVANT LE DÉPART
- LES INSCRIPTIONS
- LE DOSSARD
- LE MATÉRIEL OBLIGATOIRE
- POSSIBILITÉ D'ANNULATION

04 PENDANT L'EFFORT
- EN CAS D'ABANDON

05 APRÈS L'EFFORT
- LE CLASSEMENT

06 UN GRAND MERCI !

04

PENDANT L'EFFORT

EN CAS D'ABANDON

SUR LES TRAILS EN DUO

Vous êtes partis ensemble, on gère ça ensemble ! En cas d'abandon au sein d'un duo, l'un des deux membres doit impérativement prévenir le PC Course.

En cas de blessure, le/la participant.e en forme doit absolument rester avec son coéquipier et attendre qu'il soit en sécurité avec un bénévole de l'organisation avant de pouvoir éventuellement repartir.

Dès qu'il y a un abandon ou une blessure au sein du duo, l'équipe n'est plus classée. Le ou la partenaire valide peut terminer seul.e, après s'être signalé.e au PC Course.

SUR LA RANDONNÉE GOURMANDE

Ici, pas de chrono et zéro pression ! En revanche, si vous décidez d'écourter la marche ou d'abandonner en cours de route, prévenez obligatoirement le PC Course. Cela nous évitera de lancer des recherches dans la forêt à la nuit tombée !

SUR LA COURSE ENFANTS

Pas d'inquiétude pour les plus jeunes, notre équipe de bénévoles sera sur le pont tout au long du parcours pour veiller sur eux et s'assurer que tout le monde s'amuse en toute sécurité.

01 LE MOT DE L'ORGA
- LES RÈGLES DU JEU
- QUI SOMMES-NOUS ?

02 LE CONCEPT EN BREF
- L'ÉVÉNEMENT
- LES COURSES
- EN CAS DE PÉPINS

03 AVANT LE DÉPART
- LES INSCRIPTIONS
- LE DOSSARD
- LE MATÉRIEL OBLIGATOIRE
- POSSIBILITÉ D'ANNULATION

04 PENDANT L'EFFORT
- EN CAS D'ABANDON

05 APRÈS L'EFFORT
- LE CLASSEMENT

06 UN GRAND MERCI !

05

APRÈS L'EFFORT

LE CLASSEMENT

VOUS JOUEZ LA GAGNE ?

Tous les départs auront lieu en ligne. Les barrières horaires sont rappelées en début de règlement ainsi que sur la fiche de chaque parcours.

Le chronométrage est intégré au dossard, il est donc important de le conserver dans un état respectable. Les résultats seront publiés sur le site internet sous une quinzaine de jours et seront transmis à la Fédération Française d'Athlétisme.
Conformément à la loi dite « Informatique et Libertés », les participant.e.s peuvent s'opposer à la parution de leurs résultats en cas de motif légitime.

POUR LES PODIUMS

Tous les participant.e.s recevront un cadeau d'accueil mais seuls les trois premiers duos hommes/femmes/mixtes des deux formats 15km et 35km seront récompensés.
Pour rappel, la rando n'est pas chronométrée.

Les récompenses ne prendront pas la forme de prime financière.

À noter que des heures indicatives de podium sont données sur notre site mais elles peuvent être amenées à changer en fonction du déroulement de l'événement le jour j.

SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉS !

En vous inscrivant au Trail des Champignons, vous acceptez d'être pris en photo ou en vidéo sous votre plus beau profil. Ces images pourront être utilisées pour faire rayonner la course sur nos réseaux sociaux, notre site web et nos futurs supports de communication.

Si vous préférez rester dans l'ombre et ne pas apparaître sur nos clichés, aucun souci : prévenez-nous simplement par e-mail avant le jour J à sotrailexperience@gmail.com, et nous veillerons à respecter votre choix.

01 LE MOT DE L'ORGA
- LES RÈGLES DU JEU
- QUI SOMMES-NOUS ?

02 LE CONCEPT EN BREF
- L'ÉVÉNEMENT
- LES COURSES
- EN CAS DE PÉPINS

03 AVANT LE DÉPART
- LES INSCRIPTIONS
- LE DOSSARD
- LE MATÉRIEL OBLIGATOIRE
- POSSIBILITÉ D'ANNULATION

04 PENDANT L'EFFORT
- EN CAS D'ABANDON

05 APRÈS L'EFFORT
- LE CLASSEMENT

06 UN GRAND MERCI !

06 UN GRAND MERCI !

LE TRAIL DES CHAMPIGNONS N'EST PAS SEULEMENT UNE COURSE, C'EST UN ÉVÉNEMENT CONVIVIAL ET AUTHENTIQUE QUI VISE À FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE DU VIVARAIS ET SES RICHESSES.
NOUS SOMMES IMPATIENTS DE PARTAGER CETTE AVENTURE UNIQUE AVEC VOUS AU CŒUR DE L'ARDÈCHE.

A BIENTÔT !

UN GRAND MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS, À TOUS LES BÉNÉVOLES ET À TOUTES LES PERSONNES QUI FONT DE CET ÉVÉNEMENT UNE RÉUSSITE SPORTIVE ET HUMAINE.

UN MERCI TOUT PARTICULIER AUX TROIS COMMUNES : SAINT-ANDRÉ-EN-VIVARAIS, ROCHEPAULE ET SAINT-BONNET-LE-FROID, SANS QUI TOUT CECI NE POURRAIT ÊTRE POSSIBLE.

ENFIN MERCI À LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, AU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE ET À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VAL'EYRIEUX POUR LEUR SOUTIEN FINANCIER ET LOGISTIQUE.

SPORTIVEMENT,

@traildeschampignons
sotrailexperience@gmail.com